

Nominations dans le diocèse de Séez

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 juin 2013

À compter du 1er septembre 2013, par décision de Mgr **Jacques Habert**, évêque de Séez... Voici les nominations

- Monsieur l'abbé **Philippe POTTIER** est nommé curé de la paroisse Bienheureux Marcel Callo (Flers) et curé modérateur de la paroisse Notre-Dame du Houlme (Briouze). Il quitte sa charge de curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois (La Ferté-Macé) et est déchargé de son enseignement au Centre d'études théologiques de Caen. Il demeure vicaire épiscopal, membre de l'équipe d'aumônerie du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) et prêtre accompagnateur de la Mission rurale. Il résidera à Flers.
- Avec l'accord de Mgr **Bernard-Emmanuel KASANDA**, évêque de Mbuji-Mayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé **Amand NKONGOLO**, prêtre Fidei donum, tout en demeurant prêtre coopérateur à la paroisse Bienheureux Marcel Callo (Flers), est nommé curé modérateur de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage (La Lande-Patry). Il réside à Flers.
- Monsieur l'abbé **Christophe PESCHET** est nommé prêtre coopérateur à la paroisse Bienheureux Marcel Callo (Flers) et délégué diocésain à la Pastorale des jeunes. Il quitte sa charge de curé de la paroisse Bieuheureuse Marguerite de Lorraine (Argentan). Il demeure responsable du service diocésain de l'Aumônerie de l'enseignement public, aumônier diocésain des Scouts de France et aumônier de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes. Il résidera à Flers.
- Avec l'accord de Mgr **Nicodème Anani BARRIGAH-BÉNISSAN**, évêque d'Atakpamé (Togo), monsieur l'abbé **Norbert DAGOUDI**, prêtre Fidei donum, est nommé curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois (La Ferté Macé) ; il quitte sa charge de prêtre coopérateur à la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon. Il résidera au presbytère de La Ferté-Macé.
- Monsieur l'abbé **Édouard LEGER** est nommé curé de la paroisse Bienheureuse Marguerite de Lorraine (Argentan). Il quitte sa charge de curé de la paroisse Sainte Anne du Perche (Tourouvre). Il demeure prêtre accompagnateur du Service diocésain de la catéchèse et conseiller spirituel des Équipes Notre-Dame. Il résidera à Argentan
- Monsieur l'abbé **Alexis de BRÉBISSON**, au terme de son année de solitude à l'institut Notre-Dame de Vie de Venasque, est nommé curé de la paroisse Notre-Dame du Val d'Orne (Écouché), responsable diocésain du Service des vocations, et prêtre référent pour l'ensemble scolaire Jeanne-d'Arc d'Argentan. Il résidera au presbytère d'Écouché.
- Monsieur l'abbé **Loïc GICQUEL des TOUCHES** est nommé curé de la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Bienheureux Marcel Callo (Flers) et de curé modérateur de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage (La Lande-Patry).
- Monsieur l'abbé **Claude BOITARD** est nommé prêtre coopérateur à la paroisse Saint Pierre au Pays d'Alençon (St Germain du Corbéis, Damigny, St Denis sur Sarthon), en résidence au presbytère de Condé-sur-Sarthe. Il quitte ses charges de curé modérateur de la paroisse Notre-Dame du Houlme (Briouze) et de prêtre coopérateur à la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois (La Ferté-Macé). Il demeure responsable diocésain du service Art, Culture et Foi, conseiller spirituel des pèlerinages, membre de l'équipe diocésaine de la formation biblique et de l'équipe de formation des jeunes prêtres.

- Monsieur l'abbé **Stéphane CAILLIAUX**, au terme de sa mission d'études à l'Institut supérieur de pastorale liturgique et sacramentelle de l'Institut catholique de Paris, est nommé prêtre coopérateur à la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon et membre de l'équipe diocésaine de pastorale liturgique et sacramentelle. Il est déchargé de la responsabilité du Service diocésain des vocations.
- Monsieur l'abbé **Thierry HÉNAULT-MOREL** est nommé pour un an en mission d'études et de recherche dans le domaine de la pastorale familiale. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon, de recteur de la basilique Notre-Dame d'Alençon et de doyen du Pays d'Alençon.
- Monsieur l'abbé **Pierre-Yves ÉMILE** est envoyé pendant deux ans en mission d'études de théologie à l'Université grégorienne de Rome. Il quitte sa charge de prêtre coopérateur à la paroisse Notre-Dame au Pays d'Alençon. Il résidera au centre Saint- Louis des Français de Rome.
- Monsieur l'abbé **Étienne LEROUX** quitte sa charge de curé de la paroisse Notre- Dame du Val d'Orne (Écouché). Il est disponible pour des tâches pastorales à la paroisse Saint Latuin des Sources (Sées).
- Monsieur l'abbé **Michel HARDY** quitte sa charge de prêtre coopérateur aux paroisses Saint Martin en Ouche (L'Aigle) et Notre-Dame de la Marche (Les Aspres).
- Monsieur l'abbé **Christian CHRISTY** est nommé prêtre coopérateur aux paroisses Saint Godegrand (Le Merlerault) et Saint Pierre – Saint André en Auge (Gacé). Il demeure aumônier diocésain de l'Action catholique ouvrière.
- Monsieur l'abbé **Jacques ROGER** est nommé curé de la paroisse Saint Léonard des Clairières (Bellême) ; il quitte sa charge de curé de la paroisse Notre-Dame des Ermitages. Il demeure vicaire épiscopal.
- Monsieur l'abbé **Raymond HÉBERT**, tout en demeurant curé de la paroisse Saint Germain – Saint Lhômer (Rémalard), est nommé curé modérateur de la paroisse Sainte Madeleine au Perche (Nocé, Berd'huis).
- Avec l'accord de Mgr **Bernard-Emmanuel KASANDA**, évêque de Mbuji mayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé **François NTUMBA**, prêtre Fidei donum, actuellement prêtre coopérateur à la paroisse Notre-Dame des Ermitages (Le Theil-sur-Huisne), est nommé curé de cette même paroisse.
- Monsieur l'abbé **Bernard LEMONNIER** quitte sa charge de curé modérateur de la paroisse Sainte Madeleine au Perche (Nocé, Berd'huis). Il demeure disponible pour des tâches pastorales dans le Perche sud. Il continue à accompagner la Mission ouvrière du Perche.
- Monsieur l'abbé **Jean BIZET** quitte sa charge de curé de la paroisse Saint Léonard des Clairières (Bellême) pour raison de santé. Il résidera à Bellême, 10bis rue Coquetière.